

EXPLANATORY NOTE

The purpose of this bill is to permit applicants for Canadian citizenship to pledge allegiance to the Crown and to the laws of Canada by affirmation as well as oath: and so ensure that an applicant for Canadian citizenship has the same right to freedom of conscience that he will have as a Canadian citizen.

NOTE EXPLICATIVE

Ce bill a pour objet de permettre à ceux qui demandent que leur soit accordée la citoyenneté canadienne de prêter allégeance à la Couronne et aux lois du Canada aussi bien par voie de déclaration solennelle que de serment; il pourvoit ainsi à ce que l'auteur de la demande ait droit à la même liberté de conscience que celle dont il jouira à titre de citoyen canadien.